



Sur le vif

Plélan en habits
de lumière pour les fêtes

P.5

Dossier

P'tite fabrique : à vos votes !
Zoom sur le service entretien

P.11

Portrait

Monique Weber
Une mémoire de tous les jours

P.18



L'INSA Blois en visite à Plélan / 12 septembre

34 étudiants «paysagistes - concepteurs» ont mené une étude sur les aménagements urbains et paysagers à mettre en oeuvre pour adapter la commune aux effets du réchauffement climatique.



Inauguration de la Canopée / 20 septembre

Inauguration de l'équipement en présence des financeurs, partenaires et entreprises qui ont contribué à la réalisation de ce projet.



Journée des bénévoles / 5 octobre

Ils sont une vingtaine de plélanais et plélanaises à avoir participé à la matinée conviviale de travaux collectifs organisée par la municipalité. Merci à eux !



Festival En ébullition ! / 30 octobre

Construction et assemblage par les participants aux ateliers «piano stairs» d'un piano grandeur nature dans l'escalier de la médiathèque.



MERCI DE NOUS L'AVOIR POSÉE !

«Même si le désherbage à base de pesticides et de produits chimiques n'est plus autorisé au cimetière, le désherbage manuel s'impose ! Vous demandez à chacun de faire des efforts, mais avec les graines qui vont se propager, bonjour pour les années à venir.»

En vue de réduire l'impact environnemental du désherbage chimique, la commune n'emploie plus de pesticides ni de produits chimiques depuis un an et demi. Aussi, nos agents du service technique, pour qui le cimetière est un lieu de vigilance particulier, effectuent 3 à 4 campagnes de désherbage manuel par an et des passages réguliers permettant ainsi d'éviter la prolifération de certains végétaux indésirables.

Alors, il est vrai que les graminées et adventices que nous n'avions plus l'habitude de voir dans les allées sont réapparues mais c'est un signe de meilleure santé des sols et la préservation de l'environnement doit aussi passer par une meilleure acceptation des quelques brins d'herbes qui poussent ici et là dans les allées du cimetière. Sachez que la commune reste très attentive à cette problématique et de nouvelles réflexions sont en cours pour perfectionner ces pratiques, tout en conciliant écologie et respect du lieu.

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Ce dernier Plélan Mag du mandat vous présente l'aboutissement de projets à l'étude ou en travaux depuis plusieurs mois, et met à l'honneur plusieurs associations ou personnalités qui œuvrent pour la vie locale.

La P'tite Fabrique, le budget participatif de la commune, fera à nouveau parler d'elle en décembre avec une journée de présentation des projets proposés en 2019 animée par Timbre FM : rendez-vous le samedi 21 décembre à 17h à la salle des fêtes pour rencontrer les porteurs de projet et lancer le vote !

Dans ce numéro vous pourrez découvrir le nouveau service « entretien » des bâtiments communaux : une petite révolution au sein de la collectivité qui vise à réduire la pénibilité du travail des agents, améliorer la qualité du service rendu tout en professionnalisant des métiers indispensables au quotidien.

Vous pourrez aussi faire le point sur les chantiers de voirie et notamment l'aménagement d'un giratoire Rue de la Vallée du Cast qui démarrera au mois de janvier.

Fin décembre, la médiathèque fermera temporairement ses portes au public, le temps d'un réaménagement partiel : coin ados, coins BD, nouveaux postes informatique de la cyber-base. Un petit coup de jeune que vous pourrez découvrir dès le 31 décembre.

Enfin, les fêtes de fin d'année étant propices aux moments de convivialité, vous pourrez découvrir le programme d'animations proposé comme chaque année par la mairie, l'UCAP et le GAP : un programme qui pourra vous inciter à orienter vos choix de consommation vers le commerce de proximité et la solidarité !

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les vœux le samedi 11 janvier.

SOMMAIRE

En direct
Actualité
Dossier

C'est voté
Envoie l'assos

Portrait
Expression de la minorité

TOUT SAVOIR SUR
LES FORGES DE
PAIMPONT

Témoignage exceptionnel de deux révolutions industrielles, l'histoire du site historique des Forges de Paimpont, son fonctionnement et son intérêt sont racontés dans le *Livret des Forges de Paimpont* co-écrit par G. Dalstein, J. Gouneau, A. De la Paumelière et G. Faure.

En vente à la maison d'accueil des Forges.

QUESTGO ON SERA
PROCHE !

Pour vos déplacements quotidiens ou à l'occasion, la plate-forme publique de covoiturage *Questgo* propose plusieurs services de mise en relation pour effectuer vos trajets de proximité à l'échelle géographique de la Bretagne et de la Loire-Atlantique.

www.ouestgo.fr



LE CRÉDIT
AGRICOLE
A DÉMÉNAGÉ

En travaux depuis le 26 novembre, l'agence du Crédit Agricole du 39 avenue de la Libération est déplacée provisoirement près du cimetière pour une durée de travaux d'environ 6 mois.

LA CABANE

ERRATUM Plélan Mag septembre
Attention, une erreur s'est glissée dans l'article dédié au multi-accueil communautaire **La Cabane** peut accueillir les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Et non à partir de 2 ans comme indiqué.

LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE : MODE D'EMPLOI



Qu'est-ce qu'un RIP ? Quand et comment y participer à Plélan-le-Grand ? On vous dit tout.

Qu'est-ce qu'un référendum d'initiative partagée (RIP) ?

Prévu par la Constitution depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, le Référendum d'initiative partagée est une procédure qui permet à une proposition de loi présentée par un cinquième des membres du Parlement (soit 248 parlementaires), d'être inscrite à l'ordre du jour des assemblées si elle est soutenue par 10% des électeurs français (4,7 millions). On parle alors de proposition de loi « référendaire ».

Qu'est-ce qu'une proposition de loi « référendaire » ?

Une proposition de loi peut être soumise au RIP si elle porte sur « l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale de la Nation et aux services publics qui y concourent, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. »

Qui peut soutenir une proposition de loi référendaire ?

Tout citoyen français inscrit sur les listes électorales peut soutenir une proposition de loi pendant les 9 mois qui suivent l'ouverture du recueil des soutiens des électeurs.

Que se passe-t-il à l'issue des 9 mois de recueil ?

Si la proposition de loi n'est pas examinée dans les 6 mois par les deux assemblées, le Sénat et l'Assemblée Nationale, le Président de la République la soumet au référendum législatif.

Comment soutenir une proposition de loi référendaire ?

- Sur le site internet du gouvernement dédié* par ses propres moyens (ex : ordinateur, smartphone, tablettes, etc).
- Directement auprès des agents d'accueil de la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité en déposant son soutien sur formulaire papier, disponible sur place ou téléchargeable sur le site du gouvernement.
- Directement auprès des agents d'accueil de la mairie par voie électronique, sur présentation d'une pièce d'identité.

Un premier RIP pour soutenir la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris est en cours jusqu'au 12 mars 2020.

*www.referendum.interieur.gouv.fr

UNE BOÎTE RETOUR À LA MÉDIATHÈQUE

Fermeture de la médiathèque pour réagencement de l'équipement du 17 au 28 décembre.



Depuis le 24 septembre, l'ensemble des médiathèques du réseau de Brocéliande, dont la médiathèque Julien Gracq de Plélan, est doté de boîtes retours. Ainsi tous les plélanais habitués du lieu peuvent désormais rendre les ouvrages, DVD et CD empruntés, à l'heure qu'ils souhaitent, et ce du lundi au samedi !



PLÉLAN EN HABITS DE LUMIÈRE POUR LES FÊTES

Samedi 21 et dimanche 22 décembre, la magie de Noël s'installe dans les rues de Plélan. Un week-end de fêtes co-organisé pour la 3^{ème} année consécutive par l'Union des commerçants (UCAP), le Groupe d'Animations Plélanais (GAP) et la Mairie de Plélan-le-Grand.



Mobilisés pour l'organisation des 4 marchés animés qui ponctuent chaque changement de saison, les 35 commerçants adhérents de l'UCAP organisent de nouveau les animations lors du prochain marché de Noël. Et cette année encore, le programme des deux jours se veut festif et fidèle à l'esprit de Noël. À cela s'ajoute les nouvelles illuminations et décorations de Noël qui vont plonger la ville dans une ambiance féerique.

Des balades en calèches sont offertes les deux après-midi du 21 et 22 décembre (de 14h à 17h) aux petits et aux grands désireux de découvrir Plélan autrement. Pour celles est ceux qui souhaitent **rencontrer le vrai Père Noël (si, si, le vrai !)** et immortaliser cet instant, **des séances photos sont organisées le dimanche 22 matin à la salle des fêtes**. Et parce que Noël ne serait pas Noël sans le vin chaud et les biscuits sablés, l'UCAP organise une vente tout le long du week-end pour satisfaire les plus gourmands. *« Une vente placée sous le signe de la solidarité puisque la totalité des bénéfiques sera reversée à l'association Vaincre la mucovisidose. ».*

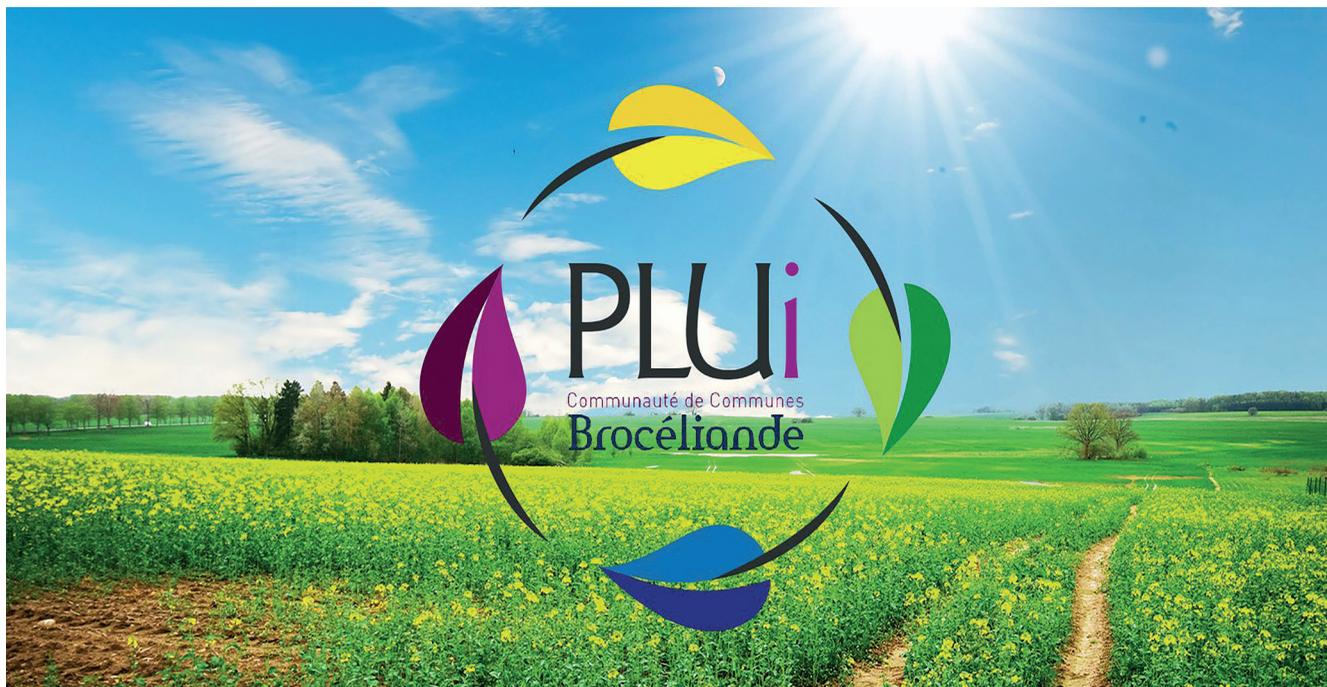
Pour les cadeaux, **l'UCAP organise de nouveau sa grande vitrine à estimer du 1^{er} au 31 décembre à l'agence Olivier Surault Immobilier** avec de nombreux lots à gagner, et **un marché de Noël artisanal organisé par le GAP aura lieu le dimanche 22 décembre de 10h à 18h à la salle des fêtes**.

Enfin, pour les amateurs de sensations fortes, **les manèges de la fête foraine vous feront tourner la tête pendant toute les vacances scolaires au Vélodrome, du vendredi 20 décembre 2019 au lundi 5 janvier 2020.***

Un panel d'animations ludiques et conviviales qui réserve bien d'autres surprises et spectacles (Défilé des Motards Arthuriens et spectacle de bulles) à découvrir pendant ces deux jours de festivités !

** Distribution de tickets de manège gratuits sur les marchés du 15/12 et du 22/12 et aux abords des écoles avant les vacances.*

PLUI : OÙ EN EST-ON ?



Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration depuis novembre 2017 sera applicable sur les 8 communes membres de la Communauté de communes de Brocéliande, Plélan-le-Grand, Bréal-sous-Montfort, Maxent, Monterfil, Paimpont, Saint-Péran, Saint-Thurial et Treffendel – à compter de 2020. Où en est-on ?

LES 4 GRANDS AXES DU PADD (Projet politique)

- **Préserver les atouts environnementaux du territoire et protéger le cadre de vie des habitants.**
- **Accompagner le développement de l'habitat et un développement urbain équilibré, dans la continuité d'une évolution démographique dynamique.**
- **Organiser le développement économique du territoire dans le respect des orientations du SCOT et garant de la préservation du dynamisme des centres-bourgs.**
- **Intégrer la mobilité.**

Les études dirigées par la Communauté de communes de Brocéliande avancent. Les élus communautaires et communaux sont accompagnés par un groupement de bureaux d'études (Quarta Atelier du Canal, Gwenaël MASSOT Architecte, Idéa recherche, Lexcap, Indigo) et sont pleinement mobilisés sur le sujet du PLUi, depuis le mois de novembre 2017.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), projet politique du PLUi, a été achevé en novembre 2018, débattu dans les 8 conseils municipaux en décembre 2018 et en conseil communautaire le 2 février 2019.

Le printemps 2019 a été consacré à l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui concernent les zones futures à urbaniser.

Depuis le mois de mai, les élus travaillent à l'élaboration du règlement graphique (plan de zonage) et du règlement littéral du PLUi : ces documents seront communs aux 8 communes. Ils servent à définir ce que l'on aura le droit de construire, à quel endroit et comment.

La mobilité et le cadre de vie (patrimoine, paysages, bocage, forêt, cours d'eau, etc.) seront traités dans des Orientations d'Aménagement et de Programmation à l'échelle intercommunale intitulées OAP thématiques - dans une perspective de cohérence du territoire.

Le calendrier prévisionnel vise un arrêt du projet de PLUi en février 2020 et sera précédé d'une présentation dans chacun des conseils municipaux en fin d'année 2019 et d'une réunion publique le 30 janvier 2020 à 20h00.



Les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie commencés au mois de février rue de l'Hermine se sont achevés au mois de novembre.



ZOOM SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE URBAINE



La rue de l'Hermine, le chemin des Châteaux, la rue de la Vallée du Cast, dans le Centre-bourg, etc. Des chantiers se terminent, d'autres vont commencer. Quand ? Comment ? On fait le point sur les travaux d'aménagement et de voirie urbaine.

C'est pour rendre les rues plus agréables, optimiser les conditions de circulation et d'accessibilité, sécuriser les déplacements et améliorer l'état général de la voirie et des cheminements, que plusieurs chantiers ont été et sont planifiés à plusieurs endroits de l'agglomération plélanaise.

Rue de l'Hermine & chemin des Châteaux

Ainsi les travaux menés depuis le mois de février rue de l'Hermine se sont achevés en novembre et ceux en cours depuis avril chemin des Châteaux seront finalisés fin 2019. Les trottoirs et chaussées ont été entièrement renouvelés et sécurisés, les réseaux télécoms et électriques enfouis, les réseaux d'eau usées, d'eau potable et d'eaux pluviales partiellement rénovés, des zones de stationnement ont été créés, et des espaces végétalisés ont été intégrés.

Côté centre-bourg

Plusieurs petits chantiers sont en cours depuis le mois de novembre pour améliorer et sécuriser davantage la circulation des véhicules et des piétons, renforcer l'accessibilité des rues aux personnes à mobilité réduite et refaire une beauté à la chaussée dans le centre. C'est notamment le cas Avenue de la Libération entre la mairie et l'école avec les travaux de réfection de la chaussée et des passages piétons. Ces travaux d'aménagement ont été rendus possibles grâce à l'aboutissement de plusieurs dossiers de contentieux sur des malfaçons de voirie parfois engagés depuis plusieurs années. La commune a été dédommée par les entreprises dans le cadre d'un protocole d'accord transactionnel. Ces travaux seront achevés pour le début d'année 2020.

Un giratoire rue de la Vallée du Cast

Enfin, au carrefour de la rue de la Vallée du Cast, c'est un nouveau giratoire qui sera installé pour faciliter notamment l'accès aux commerces de la Vallée 24, au Super U et à la Canopée. Cet aménagement permettra dans un même temps de répondre à de nouvelles exigences de sécurité et de fluidité du trafic automobile sur le long terme et à différents modes de déplacements de coexister. Une réunion de concertation a eu lieu avec les riverains le 7 juin 2019 avant le lancement des travaux en janvier 2020 dont la maîtrise d'oeuvre est assurée par le bureau d'études SERVICAD pour une durée de 2 mois. Une déviation du trafic sera mise en place qui modifiera les habitudes de déplacement pendant les travaux.

QUELQUES CHIFFRES

105 640 € TTC

Coût des travaux pour le giratoire de la Vallée du cast

—
dont 10 600€ d'aide du Département 35

67 850 € TTC

Coût des travaux dans le Centre-bourg

—
dont 20 000€ d'aide du Département 35

En campagne aussi

—
24 684,75 € TTC

Coût des matériaux et des prestations réalisées pour la rénovation des chemins ruraux.



ÇA BOUGE DANS LE BOURG : DU RENFORT POUR FAIRE AVANCER LES PROJETS

Grâce à l'obtention de l'aide régionale de 460 000 € annoncée dans le Plélan Mag n°55, la collectivité se dote d'une ingénierie dédiée : Emmanuelle Perrin, arrivée mi-octobre 2019 a été embauchée comme chargée de mission *Urbanisme et Dynamisme centre-bourg*.

Sa mission : piloter les projets retenus dans l'étude *Ça bouge dans le bourg* afin, entre autres, de réimplanter des petits logements en centre ville, créer de nouvelles cellules commerciales destinées au commerce de proximité, améliorer les cheminements doux et le stationnement, proposer des espaces publics plus qualitatifs au travers d'une réflexion paysagère.

Elle fait aussi le lien entre les services communaux (urbanisme, finances, services techniques etc.) et tous les partenaires et financeurs de l'appel à projets Régional.

Première concrétisation, la parcelle de la Maison Blanche est en cours d'acquisition par l'Etablissement public Foncier de Bretagne pour le compte de la Commune. En parallèle, les études se poursuivent sur les différents sites dont celui du centre social et les abords du Presbytère.



- Consultez les résultats de l'étude «*Ça bouge dans le bourg*» dans le Plélan Mag n°55 et en ligne sur www.plelan-le-grand.fr.
- Revivez la réunion publique du 21 mai 2019 en vidéo sur la page facebook @plelanlegrand



SON MÉTIER

Présentez-vous

Je m'appelle Lotti-Anne Quéré et je suis originaire de Guillier dans le Morbihan. J'ai grandi en région parisienne où j'ai passé mon bac professionnel en 2007 et mon concours d'agent de maîtrise de la fonction publique en 2013. Entre les deux, j'ai eu mes premières expériences professionnelles dans le 94 et dans le 92. De retour en Bretagne en 2017, j'ai d'abord été embauchée par la commune de Vern / Seiche et suis arrivée à Plélan en tant que responsable des espaces verts le 14 octobre 2019.

Quelles sont vos missions ?

Je m'occupe de la création, de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts de la commune. Je planifie les travaux à réaliser avec les 3 agents qui forment mon équipe et participe à leur mise en oeuvre, qu'il s'agisse de nettoyage de voirie, de plantation, d'entretien de massifs, de désherbage, etc.

Quelles sont vos projets pour ce service ?

Je souhaite définir des zonages dans lesquels développer et planifier l'aménagement et la gestion

différenciée* d'espaces verts, dans le respect de l'environnement, de la biodiversité et des personnes.

(*gestion qui consiste à adapter le mode d'entretien à chaque espace vert, en fonction de ses caractéristiques et de ses usages. L'objectif est de mieux respecter l'environnement, mais aussi de diversifier les types d'espaces verts pour mieux satisfaire les usagers et varier les paysages.)

Lotti-Anne Quéré

Responsable des espaces verts

Les - du métier

“Le fait de travailler en extérieur par mauvais temps.”

Les + du métier

“Entre mes débuts et maintenant, les pratiques dans le métier ne font qu'évoluer et nous avons une vraie incidence quant à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.”

C'EST VOTÉ

3 OCTOBRE

- **Voirie** : Adoption de l'avant-projet d'aménagement d'un giratoire rue de la Vallée du Cast.
- **Commande publique** : Autorisation de signer les marchés de travaux d'aménagement intérieur de la mairie. / Avenant N°3 de travaux supplémentaires pour le marché d'aménagement de la rue de l'Hermine et du Chemin des châteaux. / Autorisation de signer le marché de travaux de voirie urbaine 2019 : groupement de commande « vérification entretien et maintenance des parcs d'extincteurs et équipements fixes de lutte contre les incendies.»
- **Communauté de communes de Brocéliande** : Adoption du rapports de la CLECT «Aménagement de l'espace communautaire». / Adhésion au Syndicat Mixte «Destination Brocéliande». / Adoption au rapport d'activités 2018.
- **Subventions** : Sollicitations de fonds de concours communautaire au titre du pacte fiscal et financier 2018-2021 - Thématique «Accessibilité».
- **Personnel communal** : Autorisation de signature du protocole d'accord transactionnel / Prime de fin de l'année 2019/ Rémunération des étudiants stagiaires de l'enseignement supérieur.
- **Finances** : Autorisation de signature ligne de trésorerie 500 000 €
- **Scolaire** : Attribution d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets d'éducation artistique et culturelle 2019-2020 à l'école élémentaire la Pierre Pourprée.
- **Environnement** : Signature d'une convention - Étude sur l'aménagement et l'adaptation au changement climatique./ Enquête publique installations classées - création d'une usine de méthanisation.
- **Autorisation de signature de conventions opérationnelles avec l'Établissement public foncier de Bretagne** : projet Avenue de la Libération « Maison Blanche » / Projet rue Nationale.

7 NOVEMBRE

- **Service à la population** : Présentation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. / Présentation du rapport annuel 2018 sur la qualité du service public de l'eau potable.
- **Finances** : Tarifs assainissement collectif 2020. / Décision modificative N°1 budget assainissement. / Garantie d'emprunt Espacil habitat - Travaux d'amélioration 24 logements de la résidence du Fief. / Indemnité de conseil au receveur - Exercice 2019 / Demande de subvention dotation d'équipement des territoires ruraux - Exercice 2020.
- **Approbation de l'appel à candidature** «Dynamisme des centres villes et bourgs ruraux » cycle travaux : signature d'un protocole cadre avec les partenaires (État, Région Bretagne, Communauté de communes de Brocéliande, EPF, Banque des Territoires).
- **Scolaire** : Piscine de Montfort - renouvellement de la convention. / Contrat d'association école privée - versement du solde de la participation 2019.

Vous trouverez les
comptes-rendus
du conseil municipal sur
www.plelan-le-grand.fr
Une version papier est
disponible en mairie

LUMIÈRE SUR LA VALLÉE 24



Ouverte progressivement depuis le mois de juillet, la nouvelle cellule commerciale La Vallée 24, rue de la Vallée du Cast, accueille désormais 5 enseignes : L'Orange Bleue, La pharmacie Perchais-Chevallier, Optique Tanné, les Cheminées Imagine et la boucherie Barre à viande.

L'ORANGE BLEUE

Ex vendeur d'automobiles à Plélan il y a 30 ans, Franck Tanviray est revenu exercer sur la commune mais cette fois-ci en tant que gérant d'une salle de fitness. « J'ai eu envie de revenir, parce que c'est une belle commune avec une histoire, un bel environnement, et ce type de service n'existait pas ici. » L'Orange Bleue a ouvert ses portes le 23 septembre et compte déjà plus de 300 abonnés au compteur. Un départ en flèche pour Franck et son équipe de coaches qui assurent les cours collectifs, les programmes personnalisés et surtout l'accueil des plélanais 7j/7j. Et si la salle s'étend sur près de 500 m², elle n'en reste pas moins « une salle de proximité, avec une équipe proche et à l'écoute des adhérents ».

LA BOUCHERIE BARRE À VIANDE

Cuisinier de formation et diplômé d'un CAP boucherie, Christophe Barre exerçait déjà depuis une vingtaine d'années en tant que boucher charcutier chez Qualité Viande avant de se lancer dans l'aventure en indépendant. C'est d'ailleurs en tant que partenaire et associé de son ex patron qu'il a ouvert la boucherie Barre à viande, avec son ouvrier Damien Plisson, le 27 août dernier à la Vallée 24. « Nous avons les mêmes fournisseurs et producteurs locaux que Qualité Viande. Pour les plélanais qui se déplaçaient exprès dans les boutiques de Rennes et Guichen, il n'y a plus besoin maintenant. » Ouvert du mardi au samedi, le Barre à Viande propose une large gamme de produits aux rayons boucherie, charcuterie et traiteur, ainsi qu'un mini stand de produits d'épicerie, vendus au détail et par lots à des tarifs préférentiels.

LA PHARMACIE PERCHAIS-CHEVALLIER

Installée depuis 3 générations dans le centre-bourg de Plélan, la pharmacie Perchais-Chevallier s'est délocalisée à la Vallée 24 depuis le 16 septembre. C'est Paul-Henri Perchais et son associée Delphine Chevallier qui co-gèrent la grande officine de 400m² appuyés d'une équipe de 5 personnes. Depuis qu'ils se sont installés, ils ont non seulement gagné en confort mais aussi et surtout en superficie. « Aujourd'hui nous avons plus d'espace ce qui nous permet d'avoir un lieu d'exposition pour le matériel médical, et de proposer davantage de services et de produits à notre clientèle ». La pharmacie est ouverte du lundi au samedi. [Plus d'infos sur www.pharmacie-perchais-chevallier.com](http://www.pharmacie-perchais-chevallier.com)

OPTIQUE TANNÉE

Opticienne depuis 1998 à Plélan-le-Grand, Isabelle Tanné a déménagé sa boutique à la Vallée 24 depuis le 12 juillet. « C'est la 3^{ème} adresse sur Plélan et à chaque fois, nous gagnons en surface ». Grâce aux 150 m² de boutique dont elle et son équipe de 3 collaboratrices disposent aujourd'hui, (Cindy Jouet, Claire Bordier et Lucie Meneux), elles proposent de nouveaux services et disposent de 30% de stocks de lunettes en plus. « Nous avons désormais l'espace nécessaire pour exposer nos 2000 modèles, une salle de réfraction et d'examen de vue. C'est une vraie amélioration pour notre qualité de travail et pour notre clientèle. » Le magasin est ouvert du lundi au samedi. [Plus d'infos sur www.optiquetanne.com](http://www.optiquetanne.com)

CHEMINÉES IMAGINE

Implantée depuis 40 ans sur la commune de Plélan-le-Grand, l'entreprise Cheminées Imagine qui conçoit et installe des systèmes de chauffage au bois et à granulés, a déménagé son siège social et ouvert son nouveau showroom à la Vallée 24 le 16 octobre dernier. À l'origine de ce changement : David Outerovitch, dirigeant de l'entreprise depuis 7 ans et son équipe de techniciens-commerciaux et poseurs. « Nous avons besoin de nouveau, d'un magasin et de bureaux plus modernes et plus spacieux pour valoriser nos produits ainsi que nos services ». La boutique ouverte du lundi au samedi dispose désormais d'un espace d'exposition de 120m² pour présenter la variété de cheminées et de poêles. De quoi ravir les plus frileux ! [Plus d'infos sur www.chemineesimagine.fr](http://www.chemineesimagine.fr)

LA P'TITE FABRIQUE SAISON 2

À VOS VOTES !



LA P'TITE FABRIQUE SAISON 2

Et vous, pour quel projet
allez-vous voter ?

C'EST DU PROPRE !

Le service entretien :
Quelle organisation ?
Quels produits ?
Quels impacts ?



LA P'TITE FABRIQUE - SAISON 2

Pour la deuxième année consécutive, les plélanais ont pu soumettre leurs projets à La P'tite Fabrique, le budget participatif de la commune. Deux projets, visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, ont été retenus et seront soumis au vote citoyen lors de l'événement public le samedi 21 décembre de 17h à 19h. Le résultat des votes sera annoncé lors de la cérémonie des Vœux de Madame le maire le 11 janvier prochain. D'ici là, faites votre sélection !

CULTURE & VIE SOCIALE



Projet 1 : Création et pose de 2 boîtes à livres - Monique Weber pour le groupe Mémoire de L'Inter'Val et le Comité des jeunes

L'objectif du projet est de fabriquer et d'installer 2 boîtes à livres sur l'espace public dans le bourg de Plélan-le-Grand. Ces mini bibliothèques de rue permettent à chacun de déposer et d'emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage le partage et développe une démarche éco-citoyenne.



BUDGET ESTIMÉ
800 €

« Ce projet de boîtes à livres est porté par le Comité des jeunes et le Groupe Mémoire de l'Inter'Val. Et quand les bonnes idées se rencontrent, c'est génial ! Jeunes et moins jeunes peuvent faire des choses ensemble. »

Retour sur la P'tite Fabrique Saison 1

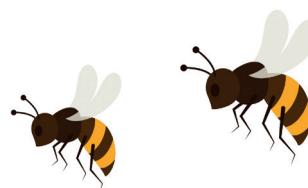
Création d'une course de running par Mattéo Fontenel « La Pléla Run »

La Pléla Run qui a eu lieu le 3 novembre 2019 était une première à Plélan. Cette course a permis de rassembler près de 250 sportifs de tous niveaux et de tous âges, de générer un moment convivial, et par là même de mettre en lumière le bourg et la campagne de Plélan.

Réalisation et pose de nichoirs à chauves-souris par Mickaël Ouisse

Deux gîtes artificiels pour les chauves-souris ont été construits et installés dans les jardin de l'Osier et près de l'étang de Trégu afin de proposer à ces espèces protégées des lieux de repos diurnes et estivaux. Ce projet a fait l'objet d'une signature de convention avec l'association «Groupe Mammalogique Breton».

ENVIRONNEMENT & ÉDUCATION



Projet 2 : Aménagement d'espaces arborés et sensibilisation à la biodiversité - François Peschard pour un groupe d'habitants



Un collectif d'habitants de Brocéliande s'est constitué autour de la volonté de planter des arbres sur le territoire. L'action proposée sur Plélan vise à sensibiliser le grand public à la biodiversité et au rôle joué par les arbres en créant des espaces arborés et dédiés dans la commune. Ce projet prévoit aussi la construction et l'installation d'hôtels à insectes dans des zones délimitées et la pose de pupitres explicatifs sur le rôle joué par les arbres et les insectes au sein de la biodiversité. Il vient compléter l'opération «Plante un arbre» menée par le Comité des jeunes en 2018.

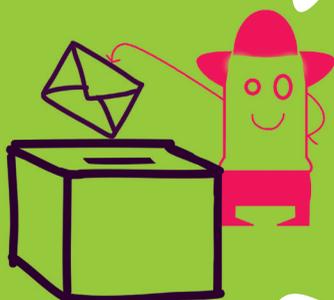
« Pensons tous ensemble à la terre que nous allons laisser à nos enfants ! »



BUDGET ESTIMÉ
2500 €

VOTEZ POUR VOTRE
PROJET PRÉFÉRÉ !
SAMEDI 21 DÉCEMBRE
17H00
SALLE DES FÊTES

Mais aussi sur facebook
et en Mairie dès le
21 décembre !



Exposition de photos "nature" dans les jardins communaux par Titouan Briand et Luc Thouault

Réalisation et mise en place d'une exposition de photographies visant à sensibiliser les habitants de Plélan sur l'importance de la nature qui nous entoure. Ces expositions sont installées dans le Jardin de l'Osier et celui de l'église.

Création d'une journée de sensibilisation aux troubles de la mémoire par Ina Moldoveanu

Organisation d'un événement visant à sensibiliser les habitants de Plélan aux difficultés des personnes vivant avec des troubles cognitifs et de la mémoire pour améliorer leur qualité de vie. Plusieurs animations tout public ont ainsi été organisées (du 2 au 14 décembre) : atelier, spectacle de théâtre et conférence.



C'EST DU PROPRE !



Depuis septembre 2019, l'organigramme des services municipaux a intégré un service « entretien des bâtiments » : professionnaliser, limiter la pénibilité tout en améliorant le service rendu, tel était le défi à relever.

Rencontre avec Aline Durupt, responsable des services entretien et périscolaire.



- **Un service dédié à l'entretien, une nouvelle organisation et de nouveaux produits, pourquoi ces changements ?**

Au départ (il y a 2 ans), il s'agissait de faire le point sur les techniques employées et l'inventaire des produits d'entretien utilisés dans chaque équipement du

service périscolaire en vue d'uniformiser les pratiques et de regrouper les achats. De là, nous nous sommes vite rendues compte, ma collègue Katia Godet coordinatrice des services périscolaire et entretien et moi-même, de la nécessité de repartir de zéro et de créer un service dédié à l'entretien des 8 équipements municipaux et plus seulement ceux alloués au périscolaire. L'idée étant d'instaurer un fonctionnement commun, permettant d'optimiser les coûts et les stocks, mais aussi de reprendre la main sur l'achat de produits et de machines respectueux de l'environnement et des personnes, tant des usagers que des agents. À cela s'ajoute 2 autres facteurs piliers de la réflexion : les départs en retraite et la pénibilité de certaines tâches.

- **Quelle a été la procédure mise en place pour la sélection des produits et des outils ?**

Nous avons défini les critères de sélection sur la base d'échanges avec les 7 agents et les usagers, et des recherches effectuées sur les pratiques actuelles dans ce secteur. Nous nous sommes notamment inspirées de témoignages liés aux nouvelles pratiques ergonomiques mises en oeuvre dans tous les lycées bretons, et avons été appuyées et conseillées par des intervenants extérieurs pour déterminer les machines les mieux adaptées afin de prévenir et de limiter les risques professionnels liés au métier d'agent d'entretien (ex : les Troubles Musculo Squelettiques). Parmi les autres critères de sélection primordiaux : la composition des produits, l'impact 0 sur l'environnement et la santé, et bien sûr le résultat en terme de propreté et d'hygiène.

25 000 €

C'est le budget investi pour rééquiper l'ensemble du service entretien en 2019

- **Quels sont ces nouveaux produits et ces nouvelles machines ? Quelle sont les conséquences pour les agents et les usagers ?**

Aujourd'hui, le nettoyage est mécanisé au maximum et tous les outils s'adaptent à la taille de l'agent. Afin d'éviter les allers-retours pour chercher l'outil nécessaire ici ou là, tout est intégré dans un charriot dit de « pré-impregnation ». Cette technique consiste à imbiber des mop* de lavage avec de l'eau et des produits préalablement mélangés dans une centrale de dilution. Chaque dose de produit dilué dans l'eau est calculée de sorte qu'une mop imprégnée puisse laver une surface de 30m². Ce dosage permet d'éviter le gaspillage d'eau et de produit, et le contact direct avec le produit, tout en garantissant un résultat de propreté optimal. Les mops sont bien entendu lavables et réutilisables. En ce qui concerne la composition des 2 produits utilisés pour l'ensemble des tâches ménagères, on ne retrouve que des produits naturels, sans aucune toxicité.

- **Et d'un point de vue organisationnel ?**

Le service entretien a été créé en septembre, nous sommes encore en phase de réorganisation et de mise en place mais cela se fait au fur et à mesure. Nous avons élaboré un protocole global qui a été expérimenté au restaurant scolaire dans un 1^{er} temps puis, revu avec les agents et appliqué à tous les équipements communaux.

*mop : serpillière en microfibres

9000 €

C'est le budget investi dans l'achat du matériel consommable pour assurer le nettoyage de **3 équipements** municipaux en 2017.

13 400 €

C'est le budget investi dans l'achat du matériel consommable pour assurer le nettoyage de **8 équipements** municipaux en 2019.

LES AGENTS TÉMOIGNENT



« Avec le nouveau matériel et la nouvelle organisation au sein du service, les conditions de travail sont meilleures. Tout est centralisé dans le charriot de pré-imprégnation, je n'ai plus à faire des allers-retours entre le local à ménage et les salles à nettoyer, c'est un gain de temps considérable. Physiquement c'est aussi plus confortable puisque tous les outils s'adaptent à mes gestes, les balais sont réglables, et je n'ai même plus à porter les seaux d'eau puisqu'ils sont intégrés dans le charriot. Et quelque soit le lieu à nettoyer, les 2 produits et les techniques sont les mêmes partout, le risque de se tromper est moindre. Enfin, j'utilise que des produits 100% naturels, sans toxicité et donc sans risque sanitaire. »

Vanessa Renais

Agent périscolaire et d'entretien à la mairie de Plélan-le-Grand depuis 5 ans

« Je m'occupe, entres autres, du nettoyage du restaurant scolaire et de la commande des produits d'entretien. Le nouveau matériel et les produits utilisés m'ont permis de gagner du temps sur ces deux missions puisqu'il y en a moins et qu'ils sont plus faciles à utiliser. Il n'y a plus qu'un seul balais pour les vitres, les tables et le sols, avec un manche amovible qui s'adapte à notre taille. Seules les mop sont à changer. Pour la moquette nous utilisons une machine à vapeur sans produit, qui est non seulement très facile à manipuler mais qui permet aussi d'économiser de l'eau et d'éviter les mauvaises odeurs. Enfin, et c'est un gros plus, nos mains ne sont plus en contact direct avec l'eau et les produits. »

Joëlle Al Mohammad

Agent périscolaire et d'entretien à la mairie de Plélan-le-Grand depuis 6 ans



Chariot de pré-imprégnation avec centrale de dilution intégrée



Mop en microfibres lavable et réutilisable



Balais au manche amovible et adapté aux gestes et aux tâches effectués



I COME FROM : APPRENDRE EN VOYAGEANT



Patricia Collet et Nathalie Rolland ont créé l'association plélanaise d'échanges linguistiques et culturels I Come From en 2017.



Patricia Collet et Nathalie Rolland, co-fondatrices de I come from.

C'est après avoir accueilli chacune au sein de leurs foyers deux jeunes adolescentes venues d'Australie et des États-Unis, que les deux amies bretonnes ont eu l'idée de fonder une association qui permette « à d'autres familles et d'autres jeunes de vivre cette belle aventure humaine. » Et ce, à moindre coût.

Cela fait près de 2 ans qu'elles et trois autres ambassadrices basées en Espagne, en Écosse et en Irlande, jouent le rôle d'intermédiaires entre les familles bretonnes qui souhaitent envoyer leurs enfants en immersion linguistique et culturelle dans une famille de l'un de ces trois pays et recevoir le jeune étranger en retour.

« Nous souhaitons que les enfants puissent découvrir une autre culture tout en apprenant la langue du pays qui l'accueille et pourquoi pas créer des liens d'amitiés. »

L'échange doit donc être réciproque. Une condition qui implique une

pré-sélection et une mise en relation anticipée pour répondre au mieux aux attentes des jeunes et de leurs parents quant à cette aventure. « Nous nous assurons dans un premier temps que le jeune qui participe à l'échange soit motivé, recherchons ensuite un jeune du même âge ayant les mêmes centres d'intérêts, puis les mettons en relation pour qu'ils préparent ensemble, avec leurs familles, le séjour idéal ». Une démarche bien entendu suivie et encadrée par les deux fondatrices de l'association.

Vous ou votre enfant avez entre 11 et 17 ans ? Êtes curieux, respectueux, sociable et surtout avide de vous ouvrir au monde et de le découvrir via l'échange et la transmission ? « I Come From fera tout son possible pour vous trouver LA famille d'accueil ». Lancez-vous !

Site : www.icomefrome.fr
Fcbk : [@icomefromechangeslinguistique](https://www.facebook.com/icomefromechangeslinguistique)

YUKIKAN JUDO

Passionné de judo depuis plus de 40 ans, Fabrice Hortefeux a fondé le club de judo de Brocéliande « Yukikan » il y a 10 ans. Géré en association par 9 membres, le club dispense des cours sur Plélan-le-Grand et les communes alentours.

L'enseignement à « l'école du courage » commence dès le plus jeune âge. C'est Katia Lebail, professeure diplômée du brevet d'état depuis 2004, qui assure l'ensemble des cours en proposant un programme adapté en fonction de l'âge et du niveau des judokas.

« On démarre avec des cours d'éveil et de motricité pour les plus petits et à partir de 6 ans la progression et le niveau de l'enseignement se basent sur le système de ceinture : blanche, jaune, orange, verte, bleue, marron et noire. ». Des échelons que l'on gravit à condition de respecter le code moral du Judo. Car « au-delà d'être un sport, le judo repose sur des valeurs que chaque judoka se doit de respecter » une fois le pied posé sur le tatami.

La politesse, le courage, l'amitié, le contrôle de soi, la sincérité, la modestie, l'honneur et le respect sont les 8 valeurs qui fédèrent les 150 inscrits à Yukikan.

Aussi chaque année, le club organise plusieurs sorties et événements conviviaux en complément des cours (gala, interclubs, repas, etc.) pour « créer de la cohésion, du partage et des rencontres entre les judokas du club et des autres clubs alentours ».

Bientôt diplômé de son brevet d'état, Fabrice Hortefeux rejoindra prochainement Katia Lebail sur le tatami en tant que nouveau professeur. « Un plus au vu du nombre croissant d'adhérents chaque année ».

Prêt à entrer dans le Dojo ?



Plus d'infos sur les horaires et jours des cours sur www.yukikan-broceliande.fr

HISPAMEBRO

À l'atelier des Brioux à Plélan, l'association Hispamebro (Histoire patrimoine métallurgie en Brocéliande) rassemble tous les curieux de découvrir et/ou de partager leur passion de la forge et de la métallurgie. Bruno Loret en est le Président depuis 2015.

« Cet atelier c'est le coeur de l'association, c'est avant tout un lieu de convivialité, de partage d'expériences et de transfert de savoir-faire. » Ouvert 3 fois par semaine (mardi et mercredi de 19h à 22h et le samedi de 10h à 17h), le lieu est animé par les membres de l'association qui ont « envie de transmettre leur passion et de valoriser le patrimoine artisanal local » aux adhérents. « Nous ne faisons pas de formation à proprement parlé, nous fonctionnons sur l'entraide participative », l'idée étant aussi de profiter de ce temps pour rencontrer et échanger entre professionnels et amateurs.

L'association propose plusieurs formes d'adhésions à des tarifs accessibles au plus grand nombre pour que « toutes et tous puissent découvrir l'atelier et ce qui s'y passe ». Et si la pratique de la forge ne vous attire pas plus que ça, vous pouvez tout à fait la découvrir autrement (démonstrations et expositions) lors de la réputée Fête du fer en juillet et aux autres événements organisés par Hispamebro sur le territoire et au-delà.

Site : www.hispamebro.bzh
Fcbk : @hispamebro



Bruno Loret, Président de l'association Hispamebro

LA FANFARE PLÉLANAISE

Créée en 1908, La Fanfare plélanaise fait partie intégrante du patrimoine culturel et historique de la commune. C'est Noël Hédreuil et Cindy Cerceau qui en assurent la co-présidence.



Fcbk : @batteriefanfare35

La cérémonie de l'Armistice du 11 novembre, le défilé du 14 juillet, l'ouverture du Festival des Chardons Ardents, la Sainte Barbe, etc., difficile de ne jamais avoir assisté à l'un des fameux défilés de la Fanfare Plélanaise, sollicitée et présente à la quasi totalité des temps forts et événements officiels organisés sur la commune. Et ce, sans compter les nombreuses autres représentations données sur l'ensemble du territoire local. Composé de 40 musiciens confirmés et d'une douzaine de débutants âgés de 7 à 70 ans, l'orchestre de batterie fanfare

répète tous les mardis après-midi (pour les débutants) et les vendredis soirs (pour les confirmés) au presbytère, sous la houlette du chef de musique Emmanuel Grosvalet, relayé par 7 autres professeurs musiciens et membres de la Fanfare. Un bel ensemble de cuivres et de percussions primé à plusieurs reprises en 2019 au concours régional organisé par la Fédération Sportive et Culturelle de France. (Prix d'excellence en batterie fanfare, prix de direction, 2^{ème} prix en percussion). Un palmarès qui en dit long sur la qualité de leur prestation !

ADMR

L'association ADMR de Plélan intervient sur l'ensemble du territoire communautaire de Brocéliande et propose un panel de services à tous types de publics.

- Accompagnement des personnes âgées et handicapées de tous âges dans les tâches quotidiennes de la vie courante et aide à la personne.
- Accompagnement des familles ayant besoin d'un soutien momentané ou continu.
- Portage de repas à domicile.
- Garde d'enfants à domicile (individuelle ou partagée).
- Déplacements solidaires à la demande.

ADMR Plélan

9 A Rue du marché
35380 Plélan-le-Grand

Email : plelan.asso@admr35.org

Téléphone : 02 99 06 96 97

Les lundi, mercredi, jeudi
et vendredi de 9h à 12h

UNE MÉMOIRE DE TOUS LES JOURS

Native de Plélan-le-Grand, Monique Weber y a grandi, travaillé, construit une famille,... et s'est toujours investie pour la commune, ses habitants, ses agriculteurs.



Atelier du groupe Mémoire de L'Inter'val, animé par Monique Weber au centre social

« Je connais la commune comme ma poche, j'ai vécu dans 6 lieux-dits. Quand les gens ne savent pas quelque chose ils me demandent, j'essaie d'être une mémoire de tous les jours. »

En retraite depuis quelques années, Monique a longtemps géré une exploitation agricole avec son mari, reprise par l'un de leurs 3 enfants depuis. Un secteur dans lequel elle a su à l'époque se faire une place en tant que femme agricultrice et déléguée syndicale à la Fédération Départementale des Exploitants Agricoles d'Ille et Vilaine.

« Dans certaines instances, j'étais parfois la seule femme à taper du poing sur la table pour défendre le métier d'agriculteur mais aussi le statut des femmes, considérées comme de « simples épouses d'agriculteurs » malgré leur investissement ! ».

Une féministe avant-gardiste donc, qui même après avoir cessé son activité agricole est restée engagée dans la défense du métier et du statut d'agriculteur. « Cela me tenais à cœur de faire évoluer le métier de l'intérieur ». Tour à tour elle sera alors représentante du Groupement de Défense Sanitaire du bétail au Canton, au Département et à la Région, déléguée à la Confédération des éleveurs d'Ille-et Vilaine pour le syndicat de la race de vache « Holstiva ». Elle participe dans ce cadre, entre autres, à la création du réputé Salon des Productions Animales Carrefour Européen (SPACE) organisé chaque année à Rennes depuis 1987.

Aujourd'hui c'est au sein de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) que Monique continue de soutenir la profession et les agriculteurs en tant que déléguée cantonale. « Les délégués sont le relai direct entre les adhérents du canton et la MSA. Nous les orientons vers les services proposés et c'est dans ce cadre que je participe aux ateliers de prévention pour bien vivre sa retraite . »

Des ateliers « Du bien vieillir » qu'elle a aussi délocalisé au centre social l'Inter'val où elle est engagée bénévolement depuis plus de 50 ans. « J'anime un atelier une fois par mois avec le groupe Mémoire de l'Inter'val. On est une vingtaine à se retrouver en toute convivialité. »

Parmi ses autres casquettes, celle de membre du comité organisateur du Comice agricole du canton qui a fêté ses 70 ans cette année, celle de correspondante de Ouest-France pour la commune depuis 1998, celle de bénévole à l'ADMR où elle est engagée depuis 14 ans au conseil de la vie sociale à la maison de retraite La Villa, celle de médaillée du mérite agricole, celle de femme, de fille, d'épouse, de mère, de grand-mère, etc... Un emploi du temps chargé qu'elle n'envisage pas d'alléger pour le moment : « Il y a tout le temps quelque chose à faire, j'arrêterai quand je ne prendrai plus assez de plaisir à m'investir ! ».

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

accueil@plelan-le-grand.fr

www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi au mer. > 9h/12h – 14h/17h

Jeudi > 14h/17h

Vendredi > 9h/12h – 14h/16h30

Le 1er et 3ème samedi du mois

> 9h/11h30

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer le maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale

35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 80 03

mediatheque@plelan-le-grand.fr

www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires

Mardi > 16h/19h

Mercredi > 10h/12h – 14h/18h

Vendredi > 16h/19h

Samedi > 10h/12h – 14h/17h30

Horaires cyber-base

Mardi > 16h/18h

Mercredi > 14h/17h30

Jeudi > 14h/17h

Vendredi > 16h/18h

Samedi > 10h/12h et 14h/17h

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans

35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h – 13h30/18h

Samedi > 8h30/12h30 – 13h30/17h30

ETAT-CIVIL

Naissances

Stefano CARLUCCIO

Iris BEGUINEL

Louis LE BIHAN

Noëlle PLICHON

Décès

Amélie FRIN Née CHEVALIER

Philippe COLLIN

Jean BIGOT

Gaston BOUILLAND

Yvonne CATHERINE

Michelle BELLAMY

Louis BIGOT

Expression de la minorité

LE GROUPE MINORITAIRE N'A PAS SOUHAITÉ S'EXPRIMER DANS CE NUMÉRO

Laurence Honoré, Patrick Saultier, Géraldine CLouet, Frédéric Collet, Patrick Collet, David Schurb.



CALENDRIER DES COLLECTES

2020

Jours de sortie des bacs jaunes en 2020



JEUDI 9 JANVIER 2020
 JEUDI 23 JANVIER
 JEUDI 6 FÉVRIER
 JEUDI 20 FÉVRIER
 JEUDI 5 MARS
 JEUDI 19 MARS
 JEUDI 2 AVRIL
VENDREDI 17 AVRIL
 JEUDI 30 AVRIL
 JEUDI 14 MAI
 JEUDI 28 MAI
 JEUDI 11 JUIN
 JEUDI 25 JUIN
 JEUDI 23 JUILLET
 JEUDI 6 AOÛT
 JEUDI 20 AOÛT
 JEUDI 3 SEPTEMBRE
 JEUDI 17 SEPTEMBRE
 JEUDI 1^{ER} OCTOBRE
 JEUDI 15 OCTOBRE
 JEUDI 29 OCTOBRE
VENDREDI 13 NOVEMBRE
 JEUDI 26 NOVEMBRE
 JEUDI 10 DÉCEMBRE
 JEUDI 24 DÉCEMBRE
 JEUDI 7 JANVIER

Sortie du bac jaune le mercredi soir, poignée vers la rue pour faciliter le travail des agents.

Les dates en jaune correspondent aux collectes reportées suite aux jours fériés.

11 décembre de 10h00 à 11h30

Café Parlotte anglais

Un rendez-vous pour papoter en anglais dans une ambiance sympathique et conviviale et quelque soit votre niveau.

Par l'Inter'Val, à la Canopée

14 décembre à 17h00

Spéctacle de contes «Dans ta tour»

Présenté par la Compagnie La Carighelle dans le cadre des journées de sensibilisation aux troubles de la mémoire (projet de la P'tite fabrique 2019 porté par Ina Moldoveanu).

La Canopée

14 décembre à 9h30

Repair Café

Le Repair café c'est réparer ensemble les objets abîmés ou cassés au lieu de les jeter ! Par L'Inter'val.

La Canopée

19 décembre à 20h30

Projection de «Back to the moon»

Dans le cadre des *Rendez-vous avec la lune* : projection du documentaire de Charles-Antoine De Rouvre sur le 1^{er} pas sur la lune, suivie d'une discussion avec un géologue spécialiste des missions sur Mars.

Cinéma L'Hermine

Du 20 décembre au 5 janvier

Rendez-vous avec la lune

Illuminations projetées sur l'Abbaye de Paimpont. Projections de 18h00 à 20h00 (toutes les demies-heures)

Abbaye de Paimpont

21 & 22 décembre

Marché de Noël

Animations et Marché de Noël

À NOTER

Le repas annuel des aînés du CCAS de mars 2020 est exceptionnellement reporté au mois d'octobre en raison des élections municipales.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 mars & Dimanche 22 mars

21 décembre de 17h00 à 19h00

P'tite Fabrique saison 2

Présentation et vote des projets présentés au budget participatif.

Salle des fêtes

Du 20 décembre au 5 janvier

Manèges sur le vélodrome

Vélodrome

11 janvier à 11h00

Voeux du Maire

Discours de madame Le Maire et des élus, suivis d'un cocktail pour fêter la nouvelle année.

Salle des fêtes

Du 15 janvier au 23 mars

Festival les Bottes de 7 lieux

Côté Obscur : spectacles, jeux de rôles, lecture, photographie, concerts dessinés, expositions, etc.

Réseau des médiathèques de Brocéliande

25 janvier à 20h

Loto annuel de l'Apel DU collège de l'Hermine

Ouverture des portes à 19h.

Restaurant scolaire

30 janvier de 9h30 à 1h30

Atelier «J'économise»

Des ateliers de création de produit du quotidien pour réduire ses dépenses. Des matinées où chacun peut donner ses astuces et infos pour réduire ses dépenses.

Par L'Inter'Val à La Canopée

7 février à 19h

AG de la Boule Plélanaise

Renouvellement des inscriptions pour l'année 2020 suivi d'un repas froid. (10 euros pour les personnes non inscrites en 2019)

Salle des fêtes

8 février

Interclub du vélodrome

Initiation au vélo sur piste au Vélodrome.

Vélodrome